des Princes &c. Juin 1749. fait imaginer des ressources & naître des faillies qui ne viendroient point à l'Avocat le plus habile. Il est vrai que la Société tâcheroit en vain de fermer la bouche à ses adversaires en réfutant leurs mensonges, en opposant à leurs injures des raisons solides. La Catholicité est son crime; tant qu'elle soutiendra la Religion, elle doit s'attendre à trouver dans eux des ennemis irréconciliables. Mais aussi les efforts de ceux-ci ne sont pas moins inutiles, s'ils se flattent de prouver qu'ils sont Catholiques, en découvrant dans les autres des traces d'Arianifme, de Nestorianisme, de Pélagianisme; & les Jésuites sont bien dans le cas de dire aux partisans de Saint-Cyran, ce que St. Jerôme écrivoit aux Disciples d'Origene. A quoi bon ramasser tant de médisances & d'injures, & se déchainer se fort contre les mœurs de ceux à la foi desquels vous ne pouvez résister ? En serez-vous moins hérétiques , quand , sur votre parole, quelques personnes nous croiront des pécheurs ? Votre bouche en sera-t-elle moins impie, lorsque vous aurez montré que nous avons quelque légère blessure à l'oreille ? ( \* )

Je supprime plusieurs autres réslexions qui trouveroient ici leur place naturelle, pour revenir à la question sur laquelle vous me demandez mon avis, Je ne l'ai point perduë de vûë, & tout ce que j'ai dit servira a l'éclaircir. Je crois vous avoir clairement montré que si les Jésuites ne répondent point aux accusations intentées contre eux, ce n'est ni par politique, ni par humilité, ni parce qu'ils les ignorent, 'ni parce qu'ils manquent de raisons à opposer. Ce n'est donc & ce ne peut être que par une espèce d'insensibilité qui n'est point léthargie, puisque ce Corps est vigoureux & agissant; qui n'est point apathie, car si les passions chez eux n'étoient pas émués, du moins le sentiment seroit esseure;

(\*) Quid maledictorum pannos hinc indè consuitis? The corum carpitis vitam quorum sidei resistere non valetis? nunc idcirco non estis vos haretici, si nos quidam assertione vestra crediderint esse peccatores, so os impietate sadum non habebitis, si cicatricem potuetitis in nostra aure monstrare? S. Hyeron. Epist. 78, ad Panmach. & Marcel.